

Cessez-le-feu immédiat et permanent ! Nous exigeons des actes !

57 ans d'occupation, de colonisation, d'annexion. Blocus inhumain de Gaza depuis 17 ans, nettoyage ethnique en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est... Déjà 165 jours de bombardements israéliens contre la population de Gaza assiégée, déplacée de force, entassée, affamée, privée d'eau, d'électricité, d'abris, de soins.

Le bilan est effroyable : déjà plus de 31.000 personnes tuées, 70% sont des femmes et des enfants (13 000 enfants tués). A l'échelle de la France plus d'un million de victimes. 78000 blessés, les épidémies se répandent. Les restrictions exercées par Israël sur les entrées de vivres provoquent une famine, **véritable arme de guerre !** Immeubles pulvérisés avec des familles entières. Destruction massive de quartiers, d'infrastructures (hôpitaux, universités...), du patrimoine, des rues, champs, vergers...

La Cour Internationale de Justice (CIJ), instance de l'ONU, a reconnu le 26 janvier l'intention génocidaire d'Israël sur la population de la Bande de Gaza et ordonné à Israël d'assurer la protection des civils et l'acheminement de l'aide humanitaire. En continuant à massacrer, à affamer et à déplacer de force la population Israël confirme et assume le génocide en cours.

Rien ne peut justifier cette agression génocidaire.

L'armée israélienne veut attaquer Rafah au Sud pour détruire le Hamas. L'objectif est aussi d'expulser un maximum de Gazaouis vers l'Egypte au mépris du droit international. 1,5 million de personnes y sont entassées dans une précarité totale. Ce serait un carnage et une horreur absolue que la France doit empêcher

Il faut passer aux actes, suspendre toute coopération militaire avec Israël et prendre des sanctions diplomatiques et économiques contre l'État d'Israël. La France signataire de la convention contre le risque de génocide a le devoir de l'empêcher pour ne pas en être complice.

La France doit aussi soutenir l'UNWRA, diffamée et attaquée par les dirigeants israéliens, dont l'aide aux réfugiés palestiniens depuis 1948 est plus que jamais nécessaire (70% de réfugiés à Gaza) En Cisjordanie occupée la colonisation, les attaques de l'armée et des colons s'accroissent, 410 Palestiniens tués depuis octobre, emprisonnements massifs, l'économie est asphyxiée. **Le nettoyage ethnique s'accroît.** La France doit s'y opposer. Interdire l'accès au territoire national à 24 colons extrémistes est ridicule.

Un génocide ça ne se regarde pas, ça se combat et ça s'arrête !

Cessez-le-feu immédiat, total et permanent. Arrêt des déplacements forcés de population.

Application immédiate des ordonnances de la Cour

Internationale de Justice par Israël et par la France.

Levée complète et durable du blocus de Gaza.

Financement sans interruption de l'UNRWA et livraison d'une aide humanitaire d'ampleur.

Libération des otages civils israéliens et des prisonniers politiques palestiniens

Arrêt immédiat de la vente d'armes à Israël, sanctions contre l'occupation, la colonisation et l'annexion par Israël

Paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens

Un moyen individuel pour agir : le boycott des produits israéliens est un droit citoyen !

Associations de la Plateforme44 représentées localement : Association France Palestine Solidarité, CCFD-TS44, ATTAC44,
Syndicats : CGT, FO liste ouverte
Partis politiques : LFI, Les Écologistes du Pays de Retz, liste ouverte

Contact : afpsnantes@wanadoo.fr FB AFPS44 : <https://www.facebook.com/AFPS44/> Site : <https://afps44.france-palestine.org/> En savoir plus : <https://plateforme-palestine.org/> et <https://www.france-palestine.org/> Instagram : afps44

Édité par nos soins le 21 mars 2024 Ne pas jeter sur la voie publique